

TRAVAIL SOCIAL, TRAVAIL DU LIEN : FORMATIONS ET VALEURS CONTEMPORAINES

Sommaire

Argumentaire.....	1
1. Les valeurs contemporaines : qu'est-ce que le travail social ?	1
2. Le terrain et la prise en charge : les rapports usagers / travailleurs / institutions.....	2
3. Des propositions pour le travail social de demain.....	2
4. La formation : évolution, limites et perspectives	3
Perspectives non-exhaustives	5
Bibliographie non-exhaustive.....	8
Modalités pratiques.....	10
Contact et proposition de participation	10

Argumentaire

Ce colloque, qui se déroulera à l'université Montpellier Paul-Valéry les 6 et 7 novembre 2025, se donne pour ambition de réfléchir aux mutations actuelles du travail social tant au niveau des pratiques professionnelles que de la formation (étudiants ou apprentis, formateurs et administrations). Il se veut aussi, plus largement, un moyen de questionner les valeurs contemporaines du travail, de la formation et des enjeux sociétaux autour du travail social. Si certains parlent de crise de la prise en charge, qu'en est-il vraiment ? Dans cette perspective globale de mutation de l'action sociale, des tensions apparaissent entre les différents acteurs de ce système d'aide publique. Quatre axes nous paraissent particulièrement pertinents :

1. Les valeurs contemporaines : qu'est-ce que le travail social ?

Le constat d'une évolution systémique qui s'accélère : la prise en charge évolue, les publics évoluent, les centres de formations évoluent au rythme des réformes et des valeurs propres à notre société. Manuel Boucher (Où va le travail social, 2022) explique comment nous sommes entrés dans une phase hyper-gestionnaire avec une demande croissante de l'activation des personnes accompagnées et de leurs ressources. Cette évolution, en lien avec la loi de 2002, rénovant l'action sociale, remet l'utilisateur au cœur du dispositif autour d'un projet individualisé et co-construit. Cette individualisation impose, toutefois, de nouvelles contraintes normatives pour les établissements et les services d'aide et d'action sociale ainsi qu'une injonction à l'autonomie et à la responsabilité pour les bénéficiaires. La « dynamique de projet », le contexte de *New Public Management* et d'*empowerment* individuel, invitent à repenser le travail social. *Le Livre blanc* du travail social (2023) contribue à l'évolution du diagnostic général sur le travail social, avec des apports inédits (notamment sur la question du genre). Face au constat d'une crise d'attractivité intense du travail social, jamais connue auparavant (difficultés de recrutement, turn-over, désaffection des jeunes générations pour ces formations), ce rapport cherche à revaloriser ces métiers avec des propositions d'actes de reconnaissance, des mesures qui redonnent du sens et la volonté d'un travail social en faveur des personnes accompagnées : comment cette réflexion, riche de nombreuses contributions diverses et variées, pourra-t-elle se mettre en œuvre ?

2. Le terrain et la prise en charge : les rapports usagers / travailleurs / institutions

Le discours des travailleurs de terrain nous paraît de plus en plus pessimiste et souvent marqué d'une souffrance individuelle et/ou collective. Le « traitement compassionnel de la question sociale » (Didier Fassin, 2004) n'en devient dès lors que plus compliqué. Aussi, les idéaux-types proposés par Jean-François Gaspard pour désigner la motivation des travailleurs sociaux (2014) : les travailleurs « cliniques », « militants » ou « normatifs », sont-ils toujours d'actualité ? Quel sens donner, aujourd'hui, à ces métiers du lien social ? Au printemps 2020, lors du premier confinement lié à l'épidémie de Covid-19, les travailleurs « de première ligne » (majoritairement des femmes) ont poursuivi leur activité sur leur lieu de travail. La moitié d'entre eux travaillent dans les sphères hospitalière et médico-sociale. Plus souvent employés et moins souvent cadres que l'ensemble des actifs en emploi, ils travaillent plus fréquemment à temps partiel. Ils perçoivent des rémunérations plus faibles que les autres salariés, voire que les personnes qu'ils accompagnent... La question du sens du travail, des attentes et de la reconnaissance est largement questionnée par les professionnels, notamment parmi les jeunes générations. *Le livre blanc* reconnaît que, « depuis la crise sanitaire, ce n'est pas un refus du travail qui s'exprime, mais le refus de mauvaises conditions de travail, c'est-à-dire un refus plus affirmé d'exercer des emplois dans des conditions qui font perdre le sens de son travail, alors que les personnes aspirent à un "travail bien fait et de qualité" ». Comment offrir cet espace aux professionnels ? Quelles initiatives les différents acteurs peuvent-ils proposer pour redonner du sens à ce travail du lien, essentiel mais si peu valorisé dans notre société actuelle, alors même que les plus vulnérables sont aussi les plus exposés aux risques inhérents à notre contemporanéité ?

3. Des propositions pour le travail social de demain

La quête de la justice sociale, construction morale et politique qui vise à l'égalité des droits et conçoit la nécessité d'une solidarité collective au sein de la société, pour tous, est au cœur de la mission des Nations Unies en faveur du développement et de la dignité humaine.

La justice sociale est engagée à lutter contre les exclusions dans toutes les sphères de la société et implique également de comprendre les asymétries dans les relations interpersonnelles : qui bénéficie de quoi ? Qui rentre dans des processus d'exclusion, comment et pourquoi ? Aujourd'hui, le changement climatique creuse et renforce les inégalités entre ceux qui disposent

de moyens pour y faire face et ceux qui n'en disposent pas. Les plus démunis cumulent les difficultés : ils sont les plus mal lotis en matière de travail, de logement, de transport, de chauffage, de santé, d'éducation, de réseau social efficient... Les plus vulnérables sont les plus exposés aux crises, et le moins à même de s'y adapter. Agnès Michelot (2024) cherche à comprendre comment faire avancer de pair justice sociale et transition énergétique tandis que Pablo Servigne (2017) observe de nouveaux mouvements offrant une vision renouvelée du monde. Ces mouvements redonnent vie à des mots jugés désuets comme « altruisme », « coopération », « solidarité » ou « bonté ». Qu'en est-il de notre tendance spontanée à l'entraide ? Par quels mécanismes les personnes d'un groupe peuvent-elles se mettre à coopérer ? Quelle place pour les travailleurs sociaux ? Quelles propositions retenir de ces deux visions, l'une juridique, l'autre biologique, d'un monde plus juste au bénéfice de l'aide et de l'action sociale ? Comment prendre en charge les cas complexes, c'est-à-dire tous les bénéficiaires qui se retrouvent au croisement de différents métiers de la prise en charge (et donc aussi de la formation en travail social) ?

4. La formation : évolution, limites et perspectives

Le travail social se caractérise par un « faire avec », qui implique deux dimensions essentielles. D'une part, il s'agit de « faire avec » les moyens limités à disposition pour accomplir ses missions, souvent en bricolant au quotidien dans la pratique professionnelle (Damon, 2012). D'autre part, il s'agit de s'engager à accompagner et à soutenir le bénéficiaire dans un « faire avec » et non dans un « faire à la place de ».

Ce positionnement soulève deux axes de réflexion. Tout d'abord, si l'autodétermination (Le Bossé, 2016) et l'identité narrative (Ricoeur, 1986) sont des principes fondamentaux dans l'accompagnement, leur application met en lumière les limites des ressources financières, humaines et temporelles du travail social. De l'autre côté, répondre à cet enjeu d'une réelle prise en compte de la parole des bénéficiaires nécessite des formations spécialisées et des métiers adaptés afin de préserver la place souveraine de l'individu dans son « projet de vie ».

Comment les établissements de formation au travail social (EFTS) réagissent face à ces évolutions ? À ces enjeux ? Comment évoluent-ils, depuis la loi de 2018 demandant l'universitarisation des formations du travail social ? Accès au grade de Licence pour les Diplômes d'État, certes, mais à quel prix ? Collaboration avec les universités, certes, mais sont-

elles prêtes et enclines à cette réalisation ? La question des savoirs et, en particulier, celle de l'articulation des savoirs académiques, professionnels et expérientiels, est au centre de la définition du travail social. Peut-on imaginer, à l'instar de Cynthia Fleury (*Le soin est un humanisme*, 2019), une chaire du travail social *in situ* avec une approche large, pluridisciplinaire autour de l'aide et de l'action sociale ? La formation des travailleurs sociaux doit-elle davantage intégrer des compétences transversales (comportementales) – au détriment des compétences techniques, susceptibles quant à elles de s'apprendre sur le terrain ? Au rang des compétences comportementales, comment aborder la capacité de collaborer à distance (communication via le numérique), de s'adapter à un environnement instable, d'apprendre à apprendre, ou encore la capacité de gérer, d'organiser son temps, son environnement, son information ? Comment aborder les compétences psychosociales telles que préconisées par l'OMS ? Les transformations culturelles, structurelles et organisationnelles qui sont à l'œuvre sont nombreuses et interdépendantes : elles affectent les attentes, les pratiques, les relations et les représentations du travail social. Aujourd'hui, les questions à propos du travail se multiplient : à quoi ressemblera le travail de demain ? Quelles compétences faudra-t-il détenir ? Le travail sera-t-il encore générateur de lien social dans les sociétés mondialisées et numériques ? (Patricia Vendramin, 2020). Comment intégrer ces perspectives et ces questions dans la formation des travailleurs sociaux ? Quelles propositions pour leur formation ?

Perspectives non-exhaustives

Ces quatre axes soulèvent de multiples questions. Nous vous en proposons quelques-unes, à la fois à titre d'exemple mais aussi de pistes de réflexions, elles n'ont rien d'exhaustif, vos propositions seront les bienvenues que vous soyez professionnel, bénéficiaire, enseignant, chercheur ... (là, non plus, la liste n'est pas exhaustive) :

- Peut-on réellement faire se rencontrer la logique capitaliste du travail et la question de la prise en charge sociale ? Les questions de rentabilité, de productivité ou même de profit sont-elles envisageables et soutenables en termes de travail social ?
- Le projet est devenu une obligation de l'action et de l'aide sociales. Est-il réellement le levier d'action le plus efficace possible ou un contrôle *a priori* des travailleurs par une chaîne hiérarchique parfois déracinée des problèmes de terrain ? Peut-être est-il les deux à la fois ?
- Le travail social a connu sa première crise, dans les années 70, avec la peur des professionnels de devenir des agents de contrôle social : qu'en est-il aujourd'hui ? Doit-il remettre les improductifs et les non-autonomes au travail (ou même les aider à « traverser la rue ») ?
- À l'instar des chercheurs en sciences humaines, la question de la bonne distance se pose continuellement dans la prise en charge sociale. Engagement, ou même militantisme, sont-ils opportuns dans le cadre du travail social ? Si la question se posait déjà dans les années 70, est-elle encore d'actualité ?
- Les questions du « bricolage de la survie » par les usagers, mais aussi d'un bricolage institutionnel (Julien Damon, 2012) par les travailleurs viennent-elles percuter les logiques bureaucratiques propres au travail social ? Sont-elles des obligations face aux exigences normatives croissantes et la complexité de la prise en charge ? Le travailleur, comme l'utilisateur, peuvent-ils se mettre hors cadre, voire même hors la loi, pour supporter et/ou éviter la lourdeur bureaucratique.
- Notre système de protection sociale, proposant une solidarité nationale, a été imaginé en période de guerre et s'est construit pendant les « Trente Glorieuses », période d'exception économique au regard de l'histoire humaine. La santé, le social et l'éducation étaient alors considérés comme des investissements pour le développement humain, aujourd'hui ces secteurs sont très souvent présentés comme des « coûts », des « charges ». Sommes-nous devenus une « société schizophrène » qui cherche à détruire ce qui la protège ? La solidarité est-elle encore une mesure conservatrice ?

- Les logiques de concurrence et d'appel à projet pour le secteur associatif, dans le cadre des marchés publics, ne freinent-elles pas l'innovation ? Sont-elles réellement le meilleur modèle pour ce champ ? N'impliquent-elles pas une nécessaire centralisation des institutions dans des associations toujours plus structurées et moins souples en matière d'adaptation qui mettrait à mal le potentiel de créativité des associations (Monique Combes-Joret et Laetitia Lethielleux, 2017) ?
- Comment expliquer le *turn-over* si important dans le monde du travail social, les difficultés pour les associations pour recruter ou encore la diminution des effectifs en formation ?
- Les valeurs (néo)libérales, par exemple les logiques de concurrence, d'individu autonome ou encore d'injonction à la responsabilité (Alain Erhenberg, 1998) sont-elles compatibles avec une prise en charge à caractère humain ? Qu'en est-il de la souffrance des travailleurs ? (François Dubet, 2019)
- Quelles propositions de transformation du travail social pourraient être proposées à l'aune de la justice sociale et de la transition écologique ? Quelle place pour le *care* dans les différentes dimensions (accueil, orientation, accompagnement et évaluation) du travail social actuel (Cynthia Fleury, 2019) ?
- À partir de la célèbre catégorisation de Max Weber, pouvons-nous avancer que les individus qui entrent en formation le font principalement dans le cadre d'une éthique de conviction et, au bout de quelques années, se retrouvent surtout confrontés à une éthique de responsabilité ? Cette dissonance de motivation dans l'action sociale peut-elle être une des sources de souffrance au travail ? Le délitement des institutions invisibles que sont la confiance, la légitimité et l'autorité (Pierre Rosanvallon, 2024) contribue-t-il à la perte de sens de ces métiers et, par là, à leur non-attractivité ?
- Aujourd'hui, les personnes qui choisissent les formations dans le champ social, ne le font-elles pas plus dans une logique d'employabilité que par réelle conviction ou pour une visée d'épanouissement personnel ?
- Certains professionnels du travail social se forment à prendre en compte une demande, à travailler sur les capacités d'agir et à soutenir les bénéficiaires dans leurs choix. On retrouve là, les métiers de demain d'assistant aux Projets et Parcours de Vie (APPV) qui place le bénéficiaire comme le « maître d'ouvrage » en l'assistant et en le soutenant.

- L'universitarisation du travail social et l'accès au grade de licence pour la majorité des Diplômes d'État constitue-t-elle une réelle opportunité pour les centres de formations ? Ou, au contraire, une perte de la spécificité de chacun au profit d'une uniformisation ? A moyen termes, cela ne remet-il pas en cause les différents centres de formations au détriment, par exemple, de l'université ? L'université sera-t-elle capable de relever le défi de former des professionnels compétents, encore plus dans le contexte financier actuel ? Une collaboration constructive peut-elle naître de cette volonté entre l'université et les centres de formation ? Si les centres de formation conservent la formation professionnelle initiale (DE, grade licence) alors l'université sera-t-elle capable de proposer des formations, niveau Master, qui permettent aux étudiants de « monter en compétence » ? Comment les ponts, entre centres de formation et universités, seront-ils construits ?

- Parcoursup est-il un réel avantage pour les centres de formation ? Après quelques années d'utilisation, qu'a-t-il modifié dans le paysage des EFTS ? A-t-il impacté le public ? Si oui, comment ?

- Le passage de la formation en blocs de compétences, voulu par le ministère du travail dans le cadre des DE, ne va-t-il pas accentuer la concurrence entre les centres de formations ? Cette logique pourrait-elle engendrer la prolifération de nouveaux métiers sans que les anciens ne soient redéfinis ? Une dérive vers une « formation à la carte » choisie par les institutions et les institutions employantes pourrait-elle advenir ? Au contraire, cette logique pourrait-elle profiter aux professionnels pour monter en compétences ?

- Quelles pédagogies pour provoquer une véritable mise en capacité d'agir ? Résonance (Harmunt Rosa, 2020), complexité et reliance (Edgar Morin, 2013) sont-elles les nouvelles valeurs à mobiliser pour transformer la formation et, par conséquent, le travail social ?

Bibliographie non-exhaustive

Association Nationale des Assistants de Service Social, (2018), *Revue Française de travail social : Travail social et engagement*, n°270 / 2018 – 3, Presses de l'EHESP.

BIBARD, L. MORIN, E. (2018). *Complexité et organisations*. Eyrolles.

BOUCHER, M. (2022). *Où va le travail social ?*. Champ Social.

CASTEL, R. (2003). *L'insécurité sociale : Qu'est-ce qu'être protégé ?*. Seuil.

CHAPELLE, G. & SERVIGNE, P. (2017). *L'entraide, l'autre loi de la jungle*, Les liens qui libèrent.

COMBES-JORET, M. & LETHIELLEUX, L. (2017). Les associations du secteur social et médico-social : entre créativité et normalisation. *Revue internationale de l'économie sociale*. N°344. pp. 23-24.

DAMON, J. (2014). *La question SDF*. PUF.

DUBET, F. (2019). *Les mutations du travail*. La Découverte.

EHRENBERG, A. (1998). *La fatigue d'être soi : Dépression et société*. Odile Jacob.

FASSIN, D. (2004). *Des maux indicibles : sociologie des lieux d'écoute*. La Découverte.

GASPARD, J.-F. (2013). *Tenir ! Les raisons d'être des travailleurs sociaux*. La Découverte.

HABER, S. (2006). Recension de FRASER N. (2005). *Qu'est-ce que la justice sociale ? Reconnaissance et redistribution*. Politix, n°73(1). pp. 240-243. <https://doi-org.ezpupv.scdi-montpellier.fr/10.3917/pox.073.0240>

Haut Conseil du Travail Social. (2023). *Livre blanc du travail social*.

LE BOSSÉ, Y. (2016). *Soutenir sans prescrire*. Ardis. <https://www.ardiscanada.ca/nos-publications?view=article&id=33&catid=11>

LE MOIGNE, J. & MORIN, E. (2013). *Intelligence de la complexité : Épistémologie et pragmatique*. Cerisy Archives.

LEONARD, D. (2023) . *Enjeux et perspectives pour le travail social*. Les Politiques Sociales, N° 1-2(1), pp. 4-13. <https://doi-org.ezpupv.scdi-montpellier.fr/10.3917/lps.231.0004>

- MICHELOT, A. (2024). *Inégalités et justice sociale face aux transitions*. Webinaire UVED.
- PAUGAM, S. (2011). *Repenser la solidarité*. PUF. <https://doi.org/10.3917/puf.pauga.2011.01>.
- PAUGAM, S. (2023). *L'attachement social*. Seuil.
- RICOEUR, P. (1986). *Cinq études herméneutiques*. Labor et Fides.
- ROSA, H. (2020). *Rendre le monde indisponible*. La Découverte.
- ROSANVALLON, P. (2021). *Les épreuves de la vie, comprendre autrement les Français*. Seuil.
- ROSANVALLON, P. (2024). *Les institutions invisibles*. Seuil.
- SOULET, M. (2005). Reconsidérer la vulnérabilité. *Empan*, n°60(4), pp. 24-29. <https://doi.org/10.3917/empa.060.0024>
- VENDRAMIN, P. (2020), 8. Le travail, le grand intégrateur ?. In PAUGAM, S. *50 questions de sociologie*. PUF.
- WEBER, F., (2011), 9. Qu'est-ce que la protection rapprochée ? Réciprocité, solidarité quotidienne et affiliation symbolique. In. PAUGAM, S. *Repenser la solidarité*. PUF. <https://doi.org/10.3917/puf.pauga.2011.01.0187>

Modalités pratiques

Ce colloque se propose donc d'explorer le travail social, ses valeurs et ses enjeux autour de quatre axes principaux qui seront autant de tables rondes :

1. Les valeurs contemporaines : qu'est-ce que le travail social ? Que nous dit son évolution de notre société et inversement ? Comment repenser le lien et la solidarité ?
2. Le terrain et la prise en charge : les rapports usagers / travailleurs / institutions.
3. Des propositions pour le travail social de demain.
4. La formation : évolution, limites et perspectives.

Chacun de ces axes est ouvert aussi bien aux professionnels (cadres et acteurs de terrain), aux bénéficiaires, aux formateurs, ainsi qu'aux chercheurs (doctorants et docteurs) toutes disciplines confondues. Nous souhaitons ainsi éviter de compartimenter la pensée et, au contraire, ouvrir ces quatre axes à une réflexion plurielle et complexe, la plus à même, selon nous, d'envisager des pistes pour l'avenir.

De même, les questions présentées ci-dessus ne suivent pas, de façon stricte, les quatre axes proposés, se voulant ainsi un reflet d'une réalité sociale complexe et vivante et qui, dès lors, ne saurait être cloisonnée au risque d'être réduite. Ces axes suivent donc, plutôt, une logique organisationnelle (conférences plénières, tables rondes et ateliers) pour les jours du colloque et pour une future publication. Par conséquent, vous avez toute liberté de vous emparer de ces thématiques dans une double logique de conversations et de contradictions garante d'une démarche scientifique et humaine.

Le colloque donnera lieu à une publication selon des modalités encore à définir.

Contact et proposition de participation

Les propositions de communication (5000 signes maximum, espaces compris) sont à envoyer **avant le 30 juin 2025 minuit** à l'adresse ci-dessous. Vos propositions seront accompagnées d'une courte notice biographique (Statut et institution de rattachement, éventuellement laboratoire) en mentionnant bien quel axe vous intéresserait particulièrement pour intervenir.

De même, si vous êtes intéressé pour participer à des ateliers thématiques autour des questions abordées dans cet appel à communication, vous pouvez déjà le préciser.

colloque_travail_social_novembre_2025@univ-montp3.fr